

Directeur politique : H.-D. COLLIN

ABONNEMENTS

Table with subscription rates for various regions: Ville de Metz (3,30 M), Alsace-Lorraine, Allemagne (3,32 M), France (36 fr.), Un an (18 fr.), Six mois (10 fr.).

En vente à PARIS A la Librairie Alsacienne-Lorraine, 1, rue de Médicis.

Le Lorrain

Rédaction et Administration: 14, RUE DES CLERCS, METZ — Téléphone N° 31

ANNONCES

La petite ligne 20 Pl.

RECLAMES

La ligne 50 Pl.

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal 14, rue des Clercs, à Metz et dans toutes les Agences à l'étranger.

Landtag d'Alsace-Lorraine

Strasbourg, 7 janvier.

La discussion générale du budget a débuté par une symphonie ténébreuse sur les finances d'Alsace-Lorraine. Le Statthalter, hier, dans son discours d'ouverture, en avait donné le leitmotiv : L'Empire empiète de plus en plus sur les finances du pays. Ce motif, M. le sous-secrétaire d'Etat aux finances l'a repris pour son compte et l'a traité comme un thème de fugue, pour arriver à cette finale qu'une réforme des impôts sur la base de l'impôt sur le revenu et d'un impôt complémentaire sur la fortune peuvent seuls nous permettre de sortir du marasme financier actuel.

Après le ministre des finances, MM. Martz, du Centre, Jung, du Groupe lorrain, et Boehle, socialiste, ont tourné et retourné ce pauvre budget en tous sens, sans pouvoir y découvrir d'autres points lumineux que sa disposition extérieure. A quoi bon en faire une critique en général? Celle-ci ne peut porter que sur des points de détail que chaque orateur souligne d'ailleurs selon le point de vue de son parti. Quelques améliorations aussi sont suggérées. Mais le refrain inévitable est toujours : L'Empire enlève à l'Alsace-Lorraine le plus clair de ses recettes. M. Jung dont l'excursion à travers le budget a été une limpidité parfaite, qui possède matreusement son sujet et sait mettre en relief tous les côtés intéressants de la situation des finances, a eu un mot très caractéristique : L'Empire allume l'Alsace-Lorraine! Et tous les députés d'applaudir.

Les deux premiers orateurs, ainsi qu'il a été convenu, se sont abstenus d'aborder la note politique réservée pour la seconde tournée des orateurs. M. Boehle n'a pas eu cette réserve. Après quelques critiques sommaires, il a énuméré les revendications des socialistes dans le domaine de la politique sociale, pour passer ensuite à la question des consulats étrangers dont le gouvernement ne veut pas, à l'action que les militaires exercent chez nous, à l'impuissance du gouvernement vis-à-vis des hommes du parti militaire, à l'hostilité qui existe dans les sphères influentes contre un rapprochement franco-allemand. Il a su habilement évoluer autour de l'affaire de Saverne sans prononcer le nom de la ville.

Demain jeudi, après que l'orateur progressiste, M. Wolf, aura encore parlé sur le budget, on abordera franchement la politique proprement dite, à l'exception toujours de l'affaire de Saverne réservée pour la semaine prochaine, le gouvernement, par l'organe de M. le Secrétaire d'Etat, s'étant déclaré prêt à répondre la semaine prochaine aux quatre interpellations qui ont été déposées par les différents groupes. Ce sera d'ailleurs la semaine des interpellations, parce que M. Mandel répondra aussi à celle que les socialistes ont annoncée sur les faits de grève à Mulhouse.

DEUXIEME CHAMBRE

Séance du mercredi 7 janvier, 3 heures.

La séance est ouverte à 3 h. 20 sous la présidence de M. le Dr Ricklin. Secrétaires : MM. Gilliot et Zimmer. Au banc du gouvernement : MM. le baron Zorn de Bulach, secrétaire d'Etat, Petri, Mandel, Kechler, sous-secrétaires d'Etat.

Interpellations et questions.

M. le président annonce le dépôt des quatre interpellations sur l'affaire de Saverne. Le secrétaire d'Etat dit que le gouvernement s'entendra avec le bureau sur la date à laquelle il répondra à ces interpellations dans le courant de la semaine prochaine. De même le gouvernement, dit M. Mandel, est à la disposition de la Chambre pour répondre la semaine prochaine à l'interpellation sur les faits de grève à Mulhouse.

Avant que l'ordre du jour ne soit abordé, le président donne connaissance d'une question brève que M. Weber pose au gouvernement.

Le 27 mai 1913, la deuxième Chambre a adopté une motion invitant le gouvernement à présenter au Landtag, au début de chaque session ou simultanément avec le budget — pour la session 1914-15 de suite — un rapport sur ce qu'il a fait en exécution des décisions du Landtag. Qu'en est-il de ce rapport attendu dès le vote de la motion pour le temps écoulé jusque-là, et qu'en est-il du rapport qui devait parvenir maintenant au Landtag avec le budget? M. le baron Zorn de Bulach répond que le rapport n'est pas encore terminé; il ne tardera pas à l'être. M. Emmel demande pourquoi le discours d'ouverture prononcé hier par le Statthalter n'a pas encore été officiellement distribué aux députés. C'est un document qui doit être porté à la connaissance des députés avant la discussion du budget.

M. le Dr Ricklin dit que ce sera fait. Les journaux ont d'ailleurs publié le discours.

— Cela ne suffit pas, riposte M. Emmel.

La discussion générale du budget

L'exposé de M. Kechler, sous-secrétaire d'Etat, M. Kechler, commence par donner un aperçu du bilan de 1912. Le budget prévoyait un emprunt de 3.500.000 M, dont il a été émis 1.666.000 M, somme qui répond aux dépenses extraordinaires. Le bilan sans être aussi favorable que les exercices précédents est normal. L'excédent des recettes n'était que de trois millions, contre au-delà de quatre millions en 1911. L'excédent des recettes de 1913 sera encore beaucoup plus faible. On ne peut prévoir le bilan de l'exercice en cours, mais on ne souffrira pas d'excédents de recettes. La faute en est à l'accroissement des dépenses : viticulture (+ 400.000 M), les fonds des retraites (+ 300.000 M), les détachements d'un fonctionnaire de caisse (au-delà de 70.000 M), etc. Avec cela les recettes provenant des contributions indirectes sont stationnaires ou en baisse.

Baisse des recettes.

Le ministre des finances expose les différentes sources des recettes du pays : recettes des domaines, forêts, manufacture de tabac, enregistrement, contributions indirectes et contributions directes. La proportion des recettes provenant des contributions directes augmente de plus en plus; elles constituent l'échine de l'administration; les contributions indirectes ne peuvent pas se développer indéfiniment et l'Empire en a accaparé une bonne part. Il a été difficile de combler les lacunes occasionnées par la législation financière de l'Empire; à l'avenir elles ne pourront plus l'être. Et pendant ce temps les dépenses augmentent immodérément. Les recettes provenant des domaines de l'Etat sont plus faibles que dans n'importe quel autre pays de l'Empire. Il ne reste que les contributions directes à développer. Ce développement a été normal jusqu'ici. On n'a eu une déception que pour l'impôt sur le capital. L'émigration des capitaux a été considérable. Durant les dernières années au-delà de 227 millions ont pris le chemin de l'étranger. (Exclamations.) L'impôt sur l'industrie et les mines a fourni un excédent de recettes, mais qui ne suffit pas à combler le déficit croissant.

Il faut que le rendement des contributions directes soit donc notablement augmenté, surtout en présence de la diminution des recettes provenant d'autres impôts (régie).

La réforme fiscale.

La législation fiscale doit être l'objet d'une réforme radicale. Si les Etats particuliers doivent subsister, il faut qu'ils puissent leurs ressources d'impôts susceptibles de se développer. Ce sont les contributions directes, surtout en Alsace-Lorraine. Il ne faut pas oublier que les contributions communales proviennent de la même source. Si l'Empire empiétait encore sur ces impôts, on se demande ce qui adviendrait de la souveraineté des Etats confédérés. (Très bien.) Pour le moment, les dépenses exceptionnelles pour les buts militaires seront couvertes par une contribution de guerre à prélever une seule fois. C'est ce qui a fait naître l'idée d'accélérer la réforme des finances. L'évaluation fournira une base solide pour se rendre compte s'il faut introduire un impôt sur la fortune à côté de l'impôt sur le revenu. On pourra évaluer cette évaluation aux petites fortunes qui ne seront pas touchées par l'impôt de guerre. En outre, on se réserve de procéder aussi à une évaluation du rendement des grandes fortunes.

M. Kechler exprime l'espoir que les capitaux qui sont encore dans le pays pourront supporter les charges projetées.

L'impôt sur les successions ne pourra plus être augmenté à partir de 1917; il sera complètement étendu pour le pays à partir de 1920. Le pays aura à subir des pertes notables de ce chef.

La grande majorité du Landtag est persuadée de la nécessité d'une réforme des contributions directes.

Ce qu'est le budget de 1914.

L'orateur annonce ensuite le projet de budget pour 1914 et il cite une série de chiffres déjà connus de nos lecteurs. Les dépenses ont augmenté du fait de l'amélioration des traitements, augmentation qui sera couverte par le rendement de l'impôt sur les mines, de l'indemnité accordée par l'Empire pour le prélèvement de douanes, etc. L'élaboration du budget a présenté des difficultés considérables. Les choses ne peuvent plus continuer ainsi. Il faut ou bien augmenter les impôts, ou bien contracter des emprunts ou bien renoncer à effectuer des dépenses pour des travaux d'une nécessité absolue. On a renoncé pour le moment à augmenter les contributions indirectes, l'enregistrement. Il faut éviter aussi, en cette année de la contribution de guerre, d'augmenter les contributions directes. Mais cette augmentation s'imposera dans la suite. L'amélioration des traitements du clergé est subordonnée à cette augmentation.

Le budget extraordinaire prévoit des emprunts pour trois millions, et ces emprunts sont à affecter à des entreprises qui ne sont pas nécessairement productives. Nous ne pouvons pas aller au-delà. Le marché financier est d'ailleurs peu favorable. Les capitaux nécessaires pour la participation de l'Etat aux mines de potasse ont été trouvés par une émission de rente 3 0/0 au cours de 74,60. (Marques d'attention.) La dette du pays est de 47 millions. M. Kechler parle ensuite de l'amélioration des voies navigables. Une série de travaux urgents ont dû être ajournés. Pour réaliser des économies, on a réduit les subventions scolaires accordées par l'Etat aux communes qui reçoivent des subsides de l'administration des chemins de fer. Les paiements de l'administration des chemins de fer au pays pendant les quatre dernières années se sont élevés à 1.400.000 M. Sur le fonds qui a été constitué avec ces versements, on accorde des subsides aux communes. On a ainsi réalisé certaines économies affectées aux travaux les plus urgents.

M. Kechler prie les députés de ne pas oublier qu'il est beaucoup plus difficile de réaliser des économies que d'exprimer le désir qu'il en soit fait.

Le budget est parvenu de bonne heure au Landtag. Et terminant M. Kechler conclut que l'augmentation des recettes est nécessaire, qu'elle ne peut s'effectuer que par une augmentation des contributions directes et que pour cela il est indispensable d'aborder la réforme des finances, tâche difficile mais qui doit être réalisée dans l'intérêt de l'ensemble du pays, avec « l'union nécessaire ». (Bravos.)

DISCOURS DE M. MARTZ (Centre.)

Le budget est disposé d'une manière qui permet de se rendre facilement compte des différents services. L'orateur mentionne les améliorations dans la disposition extérieure du budget. Ce sont là les seuls points lumineux du budget.

La misère financière croissante.

L'emprunt pour 1912 n'a pas été aussi élevé qu'on l'avait d'abord redouté. Peu de recettes ont produit un excédent notable; plusieurs sont restées en-dessous de celles de l'exercice précédent.

La situation des finances pour 1913 est beaucoup plus grave que pour l'exercice précédent. La dette s'est élevée aujourd'hui à 47 millions. Aucune augmentation de recettes, sauf pour les droits sur les mines. Les augmentations de dépenses, par contre, sont élevées.

En ce qui concerne les prévisions pour 1914, M. Martz parle de l'augmentation de l'écolage pour les établissements d'enseignement secondaire. L'augmentation de l'indemnité pour le prélèvement des droits de douane pour le compte de l'Empire n'est pas encore suffisante.

L'impôt sur le capital, dit M. Kechler, n'a pas donné le rendement qu'on attendait. Est-ce que l'émigration des capitaux — demande l'orateur en s'adressant à M. Mandel — n'est pas due à la politique que l'on poursuit dans notre pays? (Très bien.)

Ce que doit être la réforme des finances.

Parlant de la réforme des contributions directes, M. Martz dit qu'il faut surtout arriver à une meilleure répartition des charges. Le Centre coopérera loyalement à la réforme. L'impôt sur la fortune est nécessaire pour compenser le déficit qui se produira par la disparition de l'impôt sur les successions.

L'action de l'Empire sur nos finances

est néfaste. L'Empire nous enlève peu à peu toutes les principales sources de recettes. D'après mes évaluations, la contribution de guerre en Alsace-Lorraine prendra 24 millions.

Le seul bon côté de la contribution de guerre a été de faire accorder des rentes à des vétérans français. L'orateur s'étend sur les contributions matriculaires, sur le quota-part que le pays retire des droits sur l'eau-de-vie, sur l'impôt sur l'accroissement de la fortune, pour montrer que l'influence de l'Empire porte préjudice à nos finances.

Critiques variées.

Passant aux recettes que le pays retire des domaines, M. Martz estime qu'il est heureux qu'on augmente le rendement des forêts.

Si le pays n'a pas d'autres ressources, la faute en est au gouvernement qui n'a pas pris l'initiative d'associer le pays à des entreprises productives.

Dans la question des canaux, il faut regretter que le gouvernement de Prusse se montre toujours hostile à la canalisation de la Moselle et de la Sarre. Les améliorations des voies navigables en Alsace seront profitables à la généralité.

Les subventions prévues pour les chemins de fer sont plus élevées que pour 1913. En Alsace on continue à réclamer un chemin de fer parallèle au Rhin. Les fonds pour les traitements sont fortement augmentés. De nouveaux postes de fonctionnaires ont été créés, et beaucoup de ces postes sont nécessaires. Il faut regretter que trois nouveaux postes de juges supplémentaires soient prévus quand il en faudrait 20; il en est de même des secrétaires de justice, des fonctionnaires chargés de la surveillance de l'industrie. Cependant on pourrait réaliser des économies sur d'autres points, par exemple en réduisant le fonds de secours.

L'orateur approuve fortement le projet de loi annoncé sur la révision des rotariats. Mais il faudrait aussi une surveillance suivie des caisses publiques; on vient d'apprendre qu'un percepteur a détourné 70.000 M.

M. Martz s'étend sur un certain nombre de crédits prévus au budget de l'instruction publique, du service médical, de l'industrie. Il annonce le dépôt d'une résolution demandant l'assurance pour les sans-travail. Il demande pourquoi, dans le discours d'ouverture, il n'a pas été fait mention de la loi sur le travail dans les mines réclagée depuis plusieurs années.

Avec son parti l'orateur espère que les travaux préparatoires pour le projet de loi sur l'augmentation des traitements des ministres des finances et des secrétaires d'Etat ne seront pas qu'un fiasco retomber sur les catholiques l'odieus des plémings additionnels pour réaliser cette augmentation. Au sujet du budget de l'agriculture, l'orateur dit qu'il faut que la loi sur le phylloxéra soit abolie. (Très bien.) M. Cronau fait partie du Conseil fédéral; il possède une grande compétence. Il a été dépensé des sommes considérables sans aucun profit; les vigneronnes ont à supporter beaucoup de tracas. Il est heureux que le gouvernement témoigne de la sollicitude aux viticulteurs.

En ce qui concerne le budget des travaux publics, M. Martz exprime l'avis que les subventions aux communes pour la construction de chemins vicinaux ne sont pas assez élevées. Il demande où en est la location des classes administratives. Le crédit prévu pour l'achat de 300 milligrammes de radium est justifié. Beaucoup de vœux exprimés par la Chambre n'ont pu être réalisés. Il faut chercher de nouvelles sources de recettes. Le parti de l'orateur coopérera loyalement à cette tâche. (Bravos.)

M. JUNG, du Groupe Lorrain.

M. le sous-secrétaire d'Etat nous a présenté un aperçu clair de nos finances. L'impression d'ensemble est sombre. En 1912 le bilan était encore satisfaisant. Presque toutes les recettes importantes avaient dépassé les prévisions, il n'y avait que peu d'exceptions, par exemple sur l'impôt sur le vin. Cet impôt n'a plus guère de raison d'être; il faudra sans doute l'abandonner définitivement. L'impôt sur les successions a fourni 452.000 M de plus-value. Les droits de timbre nous ont été enlevés en partie par l'Empire. Un emprunt de 3.468.000 M avait été prévu; il n'a été émis que 1.666.000 M. Il y a une légère amélioration parce qu'on croyait qu'un emprunt de 2 millions serait nécessaire.

Dans le budget de 1913, le budget ordinaire et le budget extraordinaire étaient nettement séparés. Le budget ordinaire se soldera sans doute par un excédent de 500.000 M. Que devons-nous en faire? Faut-il le reporter au budget extraordinaire pour l'amortissement de la dette, ou bien faut-il le reporter au budget de 1914? La question n'est-elle pas urgente. Venons-en au budget de 1914. Il y a un progrès dans la disposition extérieure en ce sens qu'on multiplie les budgets spéciaux. Le budget ordinaire se balance par 77.573.712 marks, le budget extraordinaire par 3.020.300 M.

L'Empire allume l'Alsace-Lorraine.

On sent que le ministre a dû se faire violence pour équilibrer son budget. C'est moins l'augmentation des dépenses qui lui a occasionné des soucis que l'impression sous laquelle il était placé en raison de la contribution extraordinaire de guerre qu'on va demander au pays.

De 1906 à 1911 l'Empire a accaparé peu à peu 4/5 de nos droits sur les successions et des droits sur la bière. On a doublé les contributions matriculaires. Cette fois l'Empire nous enlève une bonne part de nos droits de timbre et prend les droits de succession sur les collatéraux. Comment combler ces lacunes? L'impôt d'Empire sur l'accroissement de la fortune nous privera de nouvelles recettes. C'est d'abord un impôt sur la part d'héritage des enfants. On nous enlève ainsi une bonne part de l'impôt général sur la fortune. Et en ce qui concerne l'impôt sur la succession proprement dit on ne nous l'a pas encore enlevé complètement; ce sera pour la prochaine fois. Le mot de l'Empire est insatiable.

L'an dernier M. Kechler nous a dit que les relations financières de l'Empire avec le pays s'étaient améliorées, que nous sommes en bonne voie d'une délimitation étroite des sphères réciproques d'impôt. Nous participons et optimisme. La misère financière de l'Empire se répercute sur les Etats particuliers; l'Alsace-Lorraine est littéralement affamée; nous sommes abandonnés de tous. Telle est la situation! C'est sous l'influence de cette situation que M. Kechler a arrêté son budget.

Une série de vœux n'ont pu être réalisés.

Améliorations possibles du budget.

Cependant le budget extraordinaire peut être amélioré.

En ce qui concerne d'abord les recettes, M. Jung mentionne d'abord les contributions directes. L'Empire a introduit la déclaration obligatoire pour les fortunes grosses et moyennes. Il est à prévoir que notre impôt sur les salaires et traitements s'en ressentira favorablement. Une autre source de recettes c'est la part versée aux communes sur les excédents réalisés par les chemins de fer. Le bénéfice net des chemins de fer est de 20 millions, dont 19 prennent le chemin de Berlin. Le moment n'est-il pas venu de faire des représentations à Berlin afin que l'on nous paie au moins les intérêts des 40 millions que nous avons versés à titre de subventions pour la construction des voies ferrées.

L'an dernier M. Kechler nous avait annoncé que ces indemnités pour le prélèvement des droits de douane seraient plus élevées. Aujourd'hui on ne nous en dit plus rien. Nous ne sommes pas plus avancés que précédemment. La question est difficile, soit; mais avec de la bonne volonté on arriverait. C'est une injustice criante que l'Alsace-Lorraine ait dépensé 50 millions de plus qu'il ne fallait.

Dans la question des contributions matriculaires on fait tout aussi à notre pays. Suivant une évaluation approximative, une révision des contributions matriculaires entraînerait une réduction d'un tiers pour l'Alsace-Lorraine. Nous prions le gouvernement de s'occuper énergiquement de la question.

Les classes administratives rapporteraient de 40 à 50.000 M si elles étaient louées. Depuis 1909 le pays réclame la location des classes administratives. C'est faire injure aux sous-inspecteurs des forêts que de supposer qu'ils perdront la joie de leur profession si on leur privait des classes. Nous ne pouvons pas renoncer à cette source de recettes.

Quelques vœux.

Arrivons aux dépenses. Une série de réclamations ont été prises en considération. On a fait des établissements de l'Etat des écoles réales d'Argenteuil et Romilly. Il faudrait une école moyenne à Berlin.

Nous prions le gouvernement d'intervenir auprès de l'Office d'assurance afin que le Sanatorium pour tuberculeux soit créé en Lorraine. Il y a d'excellentes places qui se prêtent à cet effet.

En ce qui concerne les établissements scolaires nous aurions désiré que le crédit pour l'Ecole normale des institutrices de Strasbourg soit plus élevé.

Le moment est venu de transformer les établissements pénitentiaires.

Nous ne voulons pas d'édifices luxueux, mais des établissements dignes de l'homme; les prisons de Metz et de Strasbourg ne répondent pas aux plus simples exigences.

On n'a prévu qu'un crédit de 1.000 M pour la nouvelle publication du recueil de lois de M. Mœller. Cette publication est très nécessaire.

Le gouvernement nous a annoncé un projet spécial pour l'amélioration des appointements des employés d'émargement pas au budget. Le Groupe lorrain est sympathique à ce projet.

Les nouveaux postes de secrétaires de justice réclamés l'an dernier figurent au budget.

21 nouveaux postes d'agents de police sont prévus, dont 6 pour Sablon. Le faubourg de Devant-les-Ponts n'a pas d'agent ni de bureau de police. Il faudra avoir.

En tant que les autres sections ministérielles réclament de nouveaux postes de fonctionnaires, nous n'avons pu encore nous convaincre de la nécessité de cette augmentation.

Dans l'administration de l'enseignement le chiffre des candidats et des professeurs auxiliaires est hors de proportion avec les professeurs attirés. Les cinq nouveaux postes de professeurs proposés sont une goutte d'eau sur une pierre chaude.

Nous aurons encore à nous occuper de la question des traitements, l'application pratique de mainte disposition ayant créé des injustices, et M. Jung cite quelques exemples. Il est clair qu'avec une loi aussi compliquée que l'est celle sur les traitements on ne pouvait pas en prévoir tous les effets; cependant il faudra remédier aux injustices constatées.

Dans la loi sur les traitements des instituteurs, le gouvernement ne s'est pas tenu au texte; la loi assure un supplément aux instituteurs et aux institutrices des régions bilingues. Or ce supplément est refusé à une série de membres du corps enseignant, malgré les déclarations formelles du gouvernement. Il faut une enquête approfondie là-dessus; au besoin nous proposerons un amendement à la loi.

Da s le discours du Statthalter nous avons cherché en vain une allusion à la canalisation de la Moselle. Nous constatons avec satisfaction qu'un crédit de 40.000 marks est inscrit pour l'achat de terrains en vue des travaux préparatoires pour la canalisation de la Moselle entre Metz et Apach; le gouvernement veut donc résolument travailler à cette entreprise, malgré l'apathie du gouvernement prussien qui finira par se convaincre quand même de la nécessité de la canalisation.

M. Jung annonce que son groupe présentera une motion demandant la suppression de l'impôt sur la plus-value des immeubles et de l'impôt sur la valeur de la propriété foncière.

Conclusion.

M. Jung termine en montrant à nouveau l'influence déplorable que l'Empire exerce sur nos finances. Quand nous serons sans ressources, nous serons à la merci de l'Empire; nous n'aurons plus de raison d'être encore Etat confédéré. Il est du devoir du gouvernement de déclarer au Conseil fédéral qu'il ne faut pas aller plus loin dans cette voie.

Le budget de 1914 est élaboré avec beaucoup de prudence. Les recettes cependant peuvent encore être augmentées si on réclame les sommes que l'Empire doit au pays.

Il est heureux que le budget nous ait été adressé de si bonne heure. Puisse-t-il être terminé à temps, pour le 1^{er} avril. (Bravos nourris.)

M. BOEHLE, socialiste.

C'est la faute au gouvernement si les finances du pays ont été ruinées par l'Empire. C'est aussi la faute à l'impôt de guerre prélevé sur les contributions directes. Les capitalistes s'entendent à mettre leurs capitaux en sûreté.

Notre ministre des finances aurait dû tenir son discours d'aujourd'hui au Reichstag; il aurait fait impression notamment sur le Centre, qui aurait montré moins d'empressement à voter des impôts militaires. Nous ne sommes pas au bout des demandes d'augmentation des armements; l'année pro-

chaine déjà le montrera. Les recettes d'une série de contributions indirectes sont en baisse. On a prévu une augmentation de 300.000 M pour les coupes dans les forêts domaniales. C'est une expérience dont il faut se méfier.

M. Boehle critique la manière d'agir du gouvernement qui a réduit les subventions scolaires aux communes et utilise le fonds pour d'autres buts. Les écoles primaires ont besoin de subventions.

Les socialistes continuent à s'opposer au fonds de grâce et au fonds de disposition. Ils s'adressent aux autres partis pour arriver à la suppression de ces crédits.

L'ensemble du budget est fort peu réjouissant. Il faut aborder énergiquement la discussion de la loi concernant l'impôt sur le revenu.

Le gouvernement ne paraît pas disposé à proposer un impôt sur la fortune. Or, dès que les bases seront connues, on pourra nous présenter un projet. L'impôt d'Empire sur l'accroissement de la fortune nous fait une obligation de songer à une réforme afin que de nouvelles sources de recettes soient ouvertes aux communes.

Le groupe socialiste accepte l'augmentation du nombre des juges; mais il s'oppose absolument à l'augmentation du chiffre des agents de police. Les Lorrains réclament même plus d'agents encore que ne le propose le gouvernement.

Le gouvernement ne veut pas supprimer les présidences de département. Cependant il est urgent d'arriver à une simplification de l'administration.

On nous a annoncé un budget supplémentaire pour les employés d'émargement pas au budget. Il aurait fallu nous dire aussi où on prendra les ressources.

M. Boehle est naturellement hostile à l'amélioration des traitements du clergé sur les fonds de l'Etat; qu'on prenne l'impôt actuel et qu'on introduise la faculté de pouvoir sortir de l'Eglise.

La lutte contre la phylloxéra est absolument superflue. Ce qu'il faut, c'est mettre des capitaux sans intérêt à la disposition des viticulteurs pour reconstituer le vignoble de fond en comble. Avec la méthode actuelle nous n'aboutirons à rien.

Dans la question de l'utilisation des forces hydrauliques, le gouvernement devrait veiller à assurer cette ressource au pays. Or, il a abandonné à une Société privée les forces hydrauliques du lac Blanc et du lac Noir, au lieu de les exploiter dans l'intérêt de la généralité.

Nous continuerons à réclamer la canalisation de la Moselle. Le gouvernement a le devoir de poursuivre cette question avec toute l'énergie possible. Nos finances s'amélioreront lorsque les conditions de l'industrie seront améliorées, lorsque le réseau des chemins de fer secondaires sera étendu, etc.

Les indications qu'on nous donne sur le remboursement des dépenses effectuées pour le prélèvement des droits de douane ne nous suffisent pas. La Prusse a l'avantage, nous en subissons le préjudice et cette question nous préoccupe.

La politique sociale et la politique générale. M. Boehle aborde ensuite des questions de politique sociale : assurance des sans-travail; le droit de coalition de ouvriers qu'on cherche à restreindre; au sujet de ces deux questions le groupe de l'orateur présentera des motions.

Il faudra aussi s'occuper de la révision du tarif douanier; quelle sera l'attitude du gouvernement?

La question des consulats étrangers a une grande importance économique. Le gouvernement ne nous dit pas pourquoi il est hostile à ces consulats. A Kehl, il y a un consulat des Etats-Unis; à Mannheim il y a un consulat français et un consulat italien. Il faut passer par l'ambassade française à Berlin pour obtenir la légalisation d'une signature. Il en résulte un préjudice très sérieux pour l'industrie. Que le gouvernement nous dise pourquoi il ne veut pas de consulats étrangers. (M. Martin : Il n'a pas de raisons.) Dans un article de la « Correspondance de l'Allemagne du Sud » on nous donne des raisons; on nous dit que l'on ne veut pas de consulats français pour éviter de créer des foyers de propagande allemande. (Exclamations.) Est-ce le point de vue aussi du gouvernement? Le gouvernement est-il comploté ou est-ce le Conseil fédéral?

La campagne antifrançaise en Allemagne a sa répercussion de l'autre côté de la frontière. Notre gouvernement a fait écho à cette campagne en chicanant les Français auxquels on refuse de remettre de chasse, en interdisant l'exécution de morceaux de musique français par les Sociétés. Pour cette raison les Français évitent le pays. On ne veut pas du rapprochement franco-allemand. Un petit groupe de gros industriels — les fournisseurs de matériel de guerre — trouvent leur profit à cette tension. Nous avons ensuite le parti militaire. Nous avons la preuve que les militaires exercent une influence sur le gouvernement. Le général de Deimling a pu dire dans une conférence qu'il est allé dans l'Afrique allemande du Sud-Ouest parce qu'il était fatigué de tirer avec des cartouches chargées à blanc. Nous avons ensuite les bureaux qui sont les adversaires du rapprochement franco-allemand et qui réclament la réintroduction de la dictature en Alsace-Lorraine. Cependant nous poursuivons le développement de notre Constitution.

Notre gouvernement a fait preuve de son impuissance durant ces dernières semaines. Sa dépendance de Berlin est plus grande encore qu'on ne l'avait cru. Si le Secrétaire d'Etat avait eu de l'énergie, il n'aurait pas toléré une pareille situation et il l'aurait donné à entendre à Berlin. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur cette affaire la semaine prochaine.

La population d'Alsace-Lorraine, par contre, a fait preuve d'esprit de décision; elle a montré qu'elle est mûre pour la liberté.

Nous voulons le droit budgétaire réel, la responsabilité ministérielle, une Constitution républicaine. Dans cette lutte nous sommes d'accord avec des milliers de citoyens en dehors de l'Alsace-Lorraine. Le parti socialiste continuera à faire son devoir pleinement et entièrement. (Bravos sur les bancs socialistes.)

A 6 h. 40 la suite de la discussion est renvoyée à jeudi à 2 h. 30.

La Journée

Londres s'efforce de recevoir immédiatement la réponse de la Triple-Alliance à la note de sir Grey relative aux lies de la Mer Egée. Il y a tout lieu de croire qu'elle sera favorable et qu'elle sera remise au Foreign Office par les trois ambassadeurs sous forme d'une note identique comme le fut celle relative à l'Albanie.

Un incident plus sérieux que ceux qui ont marqué

La célèbre
Eau Capillaire Creator



découverte par M. MEHL de Mulhouse et par laquelle Mme Mehl a obtenu la plus belle chevelure, imaginable, se place incontestablement au premier rang des produits similaires.

Toute Calvitie, chute des cheveux, pellicules, démangeaisons disparaissent, et par l'emploi régulier on obtient une chevelure abondante et soyeuse.

Un essai suffit pour se convaincre de l'efficacité.

Composition: Tyroglossum, Cuscuta, Urtica urens, Sal marinum, Borax, Heliotrop, Asitralie.

Prix du flacon 3 M. Envoyé au dehors franco M 3.90

En vente à Metz chez Gossmann, rue Serpenoise, P. Simon, rue de la Tête-d'Or.

En gros chez Gunther & Scheer, rue Mazelle.

La plus abondante chevelure obtenue au moyen de l'essence Creator
Ame MEHL, Mulhouse.

SEROT

ANCIENNES MAISONS RÉUNIES VALETTE & SEROT & E. FRANÇOIS

FERS :: MÉTAUX :: QUINCAILLERIE :: ARTICLES DE MÉNAGE :: FOURNEAUX ET CUISINIÈRES

METZ, PLACE DES CHARRONS, 6-8-10-14-16 MONTIGNY, RUE DU SÉMINAIRE, 1

Téléphone 74 & 1574 Téléphone 2125

Demandez partout
LA SCRIBABLE

LESSIVE HODY

Blanchissage et conservation du linge
Nettoyage d'étoffes et flanelles

Nettoyage des ustensiles, parquets, escaliers, ménage peintures, argenterie et métaux.

La « Lessive Hody » ne se vend qu'en paquets cachetés de 1/2 livre à 13 Pfg., 1 livre à 25 Pfg. et un kilogr. à 50 Pfg. et le mode d'emploi est joint à chaque paquet. Exigez sur chaque paquet les deux marques de fabrique: La couronne au-dessus de deux poissons reliés par la Croix de Lorraine et le nom Alfred de Hody en lettres rouges barrant le paquet. Tout paquet ne portant pas cette triple garantie n'est que de la contrefaçon que tout acheteur doit refuser.

La « Lessive Hody » remplace à elle seule tous les produits jusqu'ici employés pour le blanchissage du linge; elle procure une double économie de main-d'œuvre et de dépense; elle donne au linge une blancheur parfaite, toutes taches disparaissent, de quelque nature qu'elles soient; enfin et surtout elle assure la conservation du linge.

La « Lessive Hody » s'emploie aussi bien pour le coulage que pour la cuisson du linge ainsi qu'à la machine à laver. — En usage dans des milliers de ménages depuis bientôt vingt années.

Evitez les contrefaçons.

J'offre de l'arrivage de cette semaine

Poissons de mer frais

Saumon de mer, sans tête la liv. 24 Pl.
Cabliau, sans tête " 25 Pl.
Shellisch n. fr. 1^{re} qual. " 25 Pl.
Shellisch, gros et moyens " 32 Pl.

Demandez dans mes succursales les recettes de cuisine qui sont dérivées gratis.

J'offre en outre:

Lenilles 1^{re} qual. la livre 16, 22, 26 Pl.
Haricots 1^{re} qual. la livre 22 Pl.
Pois jaunes cassés la livre 22 Pl.
Pois verts ronds et cassés " " " "

Riz 1^{re} qual. la livre 25 Pl.
la livre 22 Pl.

Pommes de terre d'hiver
"Magnum Bonum" le sac env. 100 liv. 3.25
Prof. Wollmann " " " " 2.70
(toile non comprise)

Bois d'allumage la botte 13 Pl.
Briquettes 7 pièces 10 Pl.
le cent 130 Pl.

Dépôts L. Gottlieb

La seule
Beauté

est un visage juvénile, un teint pur, frais et rosé. On obtient ceci en employant le

Savon Steckenpferd

(le meilleur savon au lait de lys) à 50 pl. le morceau. Ses effets sont renforcés par la

Crème Dada

qui enlève tout rougeur et rugosité de la peau et la rend blanche et velouté, le tube 50 Pfg. En vente à la Pharmacie St-Louis, pl. St-Louis, 12 Pharmacie du Cori, angle rue Serpenoise et rue Tête-d'Or.

Pharm. Florim, pl. du Quartier, 38.
Max Woll, 57, place Saint-Louis.
Jean Gayot, rue Serpenoise, 59.
Ald. Gossmann, rue Serpenoise, 22.
E. Schindler, place Saint-Louis, 32.

MARIAGE

Instituteur seul, environs de Metz, 50 ans, veuf, désire contracter mariage avec Mlle ou veuve sans enfants, pas en dessous de 40 ans. Discretion assurée est demandée. Offres au bureau du journal sous chiffre 137-7.

A céder

de suite dans de bonnes conditions avec la maison pour cause de cessation de commerce, dans une petite ville de la Lorraine, fonds de Chaussures chapellerie, épicerie, verres, faïences etc. S'adresser au bureau du journal.

On demande
comme vendeuse

jeune fille de bonne famille au courant de la branche chaussures. Place stable. Bon appointement.

S'adresser Maison Weiler Rue Fabert.

Concert de musique de Chambre organisé par Messieurs Dewald et Sohns avec le concours de MM. Weber, Schmidt et Rausch

Vendredi 9 Janvier 1914, 8 h. du soir, à l'École de musique, rue des Trinitaires (Hôtel Saint-Livier.) 136-40

Œuvres de Beethoven (quatuor avec piano), Boccherini (sonate de cello), Bach (Concert pour deux violons).

Cartes numérotées 2.50 M — Deuxièmes places 1 M

G. SCHECK, marchand de Musique rue de l'Esplanade et à la Caisse.

Piquets en fer pour parcs et vignes
Beau choix de fers neufs à bon marché

Ch. Hennequin

Dépôt: SABLON, rue Lothaire (gare des marchandises) 491-7

Bureau: METZ, rue des Allemands, 59.

Salle du Terminus, le 12 janvier à 8 h. du soir.

Conférence unique en langue allemande par ROALD

avec projections et reproductions cinématographiques

d'après des reproductions originales

Cartes à 1, 2 et 3 M. au bureau d'initiative.

Cuisinier à vapeur rapide avec dégorgeur nouveau système 425-8 breveté D. B. E. M. - Indispensable à la Cuisine

LOUIS DUFOUR METZ - Place de l'Abbaye



Schwerwiegender Erfolg durch den Josten Schnellkämpfer

Cigares de choix

Garantis d'arôme et de qualité

par boîtes de 25, 50, 100 pièces, depuis 4 jusque 20 Mk le cent.

J.-B. Kieffer-Dehaen METZ

12, rue des Clercs, au fond de la cour

Entrée sous le porche

Cigares Tinchant, d'Anvers

PROVENANCE DIRECTE

Frou-Frou Melior Quo Vadis?

La Croix de Lourdes

Journal hebdomadaire, 6 pages.

publié avec l'autorisation de Mgr l'Evêque de Tarbes et de Lourdes, donne tous détails sur le leur Congrès Eucharistique de 1914, guérisons miraculeuses, pèlerinages, controverses, etc., etc.

Abonnement: 8 francs par an.

S'adresser: Croix de Lourdes, 36, rue Eugène-Ténot, Tarbes (Hautes-Pyrénées), France.

F. Aubertin

houille de la Sarre

grosse et noisette 472-3

Briquettes „Union“ Anthracite de toute première qualité

Bois de chauffage et d'allumage

Maison de confiance

Entreprises électriques

Lumière, force motrice

Sonnelles électriques

::: Téléphones, Paratonnerres :::

Travail très soigné. Prix modérés.

H. van GALEN

Rue de la Gare 8. - Rue Fabert 3.

METZ 138-7

Un voyageur en vin

bien introduit dans contrée industrielle ayant bonne clientèle et débit demande place de suite

S'adresser au bureau du journal. 137-5

On demande demoiselles de magasin

au courant de la confection. 137-6

S'adr. Mais. Hochschild rue Serpenoise, Metz.

A louer où à vendre de suite à Marange-Silvange une belle

Maison d'habitation et de commerce dans laquelle est exploitée une boulangerie, épicerie, mercerie, chaussures, étoffes etc. Pour traiter s'adresser à M. Midy, propriétaire au dit lieu. Bonnes conditions. 125-5

On demande une bonne sérieuse

sachant bien cuisiner. Bons gages et une seconde bonne pour l'aider au ménage et s'occuper d'un enfant. Bonnes références exigées.

S'adresser rue Grande- 135-7

A LOUER pour le 1^{er} Avril 1914

rue des Allemands, 57 un magasin, arrière magasin, une cuisine, une grande pièce au rez-de-chaussée et une remise, au 1^{er} étage un appartement composé de 3 pièces, une cuisine, un cabinet, le tout ensemble ou séparé, au gré des amateurs. 128-1

On demande de suite une BONNE

de préférence de la campagne, sachant un peu la cuisine, pour café-restaurant.

S'adresser au bureau du journal. 129-2

Nous avons journellement 100 à 150 litres de lait pur réfrigéré à livrer.

Départ: Berchem-Luxembourg, et prions de nous faire offres pour l'année. 134-10

Adresse: GEMEN & BOUR, Luxembourg.

A vendre Bellepille de Noyer

bien sec. 70 centim. de diamètre, sciée à 12 mm d'épaisseur.

S'adresser au bureau du journal. 138-9

Appartement de maître et logement à louer de suite ou plus tard.

FRANK, bureau de logement, rue Serpenoise, 8

On demande un Comptable

avec bonnes références chez MM. Lacroix & Cie à Metz. 136-6

Meubles Antiques à vendre. 138-8

Armoires, Pendules et Lits S'adr. à M. Berville, rue H. de Seille, 50bis.

Etablissement des environs de Metz cherche pour le montage, l'entretien et la surveillance de son installation de force et de lumière électrique un

MONTEUR ELECTRICIEN

bien au courant.

Adresser offres avec copie de certificats etc. à l'expédition du journal sous chiffre 138-10.

Pour faire PONDRE LES POULES sans interruption, même par les plus grands froids d'hiver. Dépenses insignifiantes. Méthode certaine. Nombreuses attestations. Offres gratuites et franco.

Ecrire: Th. GUILLOT, aviculteur diplômé, Sainte-Marie-aux-Chênes.

MOTEURS DEUTZ

à benzol, naphaline, gaz pauvre, l'huile lourde, etc. sont dans la consommation

meilleur marché que l'électricité

Exemple:

Le moteur Deutz à benzol de 6 chevaux consomme en pleine charge 6 x 0,3 = 1,8 kg de benzol à 30 Pl. = M. 0,54 à l'heure.

Le moteur électrique dans les mêmes conditions consomme 6 x 0,9 = 5,4 kilowatt à 20 Pl. = M. 1,08 à l'heure.

Demandez offre à

Gasmotoren-Fabrik Deutz

Karlsruhe.

la famille impériale. Quelle est cette formule, mon Père?

— C'est une habitude, mon enfant... Un ancien rituel...

— Enfin, mon Père, êtes-vous sûr que l'impératrice Yvana soit morte?

A ces mots, le supérieur du monastère tressaillit. Une teinte pourpre envahit son visage. Il se tut:

— Dieu est maître! dit-il enfin.

— Oh! mon Père, de grâce, dites-moi la vérité! Vous gardez un mystère enfoui dans votre cœur. Silencieux, le moine avait joint ses deux mains, le front courbé.

— Je vous en supplie, insista Georges... Votre attitude parle, mon Père... Vous avez un doute, une incertitude?

Le moine se leva.

— Je vous quitte, mon enfant. D'autres devoirs m'appellent.

Aucun devoir ne peut primer celui-là, mon Père... Vous avez un secret, n'est-ce pas?... Ce n'est pas le trahir que me l'avouer, car j'ai, je vous le jure, les plus purs intentions.

— Savez-vous, mon fils, ce qu'est un serment?

— Je le sais d'autant mieux, mon Père, que je me suis juré de vivre pour retrouver celle qui n'est pas morte, et qui fut l'impératrice Yvana, pour la rendre à ceux qu'elle aime. J'ai de fortes raisons de croire à un crime d'un genre spécial, que mon courage et mon adresse sauront peut-être réparer...

Pour l'amour de la justice et de la vérité, pour sauver une pauvre créature qui se débat dans l'exil et la douleur maléfique d'un alchimiste princier, plaissant, je vous en supplie, mon Père, parlez... éclairez-moi!

— Mon enfant, les moines de Saint-Gratien ne parlent qu'une heure par jour. Cette heure va finir; or, j'ai encore bien des choses à dire. Ne me faites pas perdre un temps précieux en discussions vaines.

Le moine s'éloigna, résolu. Georges s'attacha à lui, retint ses mains:

— Mais, mon Père, il s'agit d'un devoir imprescriptible! Vous êtes complice d'un crime en vous taisant. Si vous saviez quel martyre vous faites endurer à une innocente!

Le moine, de nouveau, tressaillit, se retourna, ébranlé:

— Que voulez-vous dire, mon fils?

— Je dis ce que j'ai vu une martyre qui a les traits de l'impératrice, de celle qu'une flèche a jetée à terre ici, dans cette forêt. Cette jeune femme est au couvent des Romalewsky. Elle a oublié dans une mort facile, je le crois, tout ce qui fut son passé. Mais une leur fugitive éclaira parfois sa pensée, une intuition plane sur elle, son cœur endormi a des éclairs. Vous pouvez m'aider, mon Père, à la sauver... Un seul mot: l'impératrice Yvana est-elle morte?

Absorbé lui-même, le moine se taisait. Georges suivait sur le grand cadran suspendu au mur l'aiguille s'avançant vers l'heure, où, dans quelques minutes, sonnerait le silence des Religieux.

Une angoisse atroce le tordait. Il savait que rien au monde ne ferait parler le Père supérieur jusqu'au lendemain, et, en vérité, attendre ainsi vingt-quatre heures cela le poignait!

— Mon Père, dites, au nom du ciel, de votre mère, de tout ce qui vit et aime sur la terre: l'impératrice Yvana est-elle morte?

— Mon fils, quand un moine de Narwald a juré de ne pas parler, il se tait pour l'éternité.

— Alors, c'est que vous avez promis au Prince Édouard Romalewsky... Vous aussi, mon Père, êtes-vous sous la puissance magistrale de cet homme redoutable, néfaste? Hélicésez, je vous en conjure, votre silence sert ses projets criminels... La fidélité au serment vendrait-elle ainsi une telle terrible...

Le supérieur avait eu un mouvement d'autorité, puis son regard s'était raidi, traversé d'une flamme d'indignité et d'effroi...

— Laissez-moi me recueillir, prononça-t-il après un silence... priez et implorés les lumières d'en haut... Dieu m'inspirera mon devoir.

— Alors?...

— Après vêpres, j'irai avec mon frère Josef recueillir les herbes vénéneuses qui servent à la composition de nos elixirs, vous pourrez nous accompagner, et nous...

Un son net de cloche vibra dans l'air calme et coupa court la phrase du Supérieur.

Porcelaines, Cristaux, Faïences et Verreries

Maison Remoissenet fils

Rue Ambroise-Thomas, 1 - METZ - Place de la Cathédrale

Spécialité de services de table en tous genres

Services de table en belle layence décorée, à partir de 15 M pour 12 personnes, 45 pièces.

Services de table en porcelaine décorée, à partir de 48 M pour 12 personnes, 58 pièces.

SERVICES A CAFE, THE, LIQUEURS, BIERE, etc

Garnitures de Toilette

Dépôt de la Porcelaine à feu l'Aluminite, garantie résistant au feu.

TERRE A FEU D'ALSACE ET DE LUXEMBOURG

LAMPES ET SUSPENSIONS - COÛTEAUX DE TABLE ET COUVERTS

FEUILLETON DU LORRAIN — 75 —

TRIOMPHE D'AMOUR

PAR RENE D'ANJOU

Au sortir du réfectoire, il le guetta et s'élança au devant de lui:

— Mon Père, par pitié!... Donnez-moi quelques minutes... J'ai besoin de vous parler.

— Je vous donnerai toute l'heure de la récréation, mon fils. Je suis moi-même heureux de vous voir guéri et d'avoir pu triompher du mal, en rendant à la vie une créature de Dieu.

— Ah! mon Père, quelle reconnaissance je vous dois!

— Je ne fus que l'instrument. C'est Dieu qu'il faut remercier. Vous voilà plus fort, mon enfant; allez-vous commencer vos études de noviciat?

— Mon Père, pardonnez-moi, je n'ai nulle vocation... Je me crois appelé à un autre devoir; mais, pour l'accomplir, j'ai grand besoin de vous.

— Je vous suis tout acquis, mon fils. Parlez.

— Eclairiez-moi, mon Père. Vous étiez déjà ici lors de la guerre de Kouranie, n'est-ce pas?

— Il y a vingt ans que j'y suis, mon enfant. Le camp de l'empereur Alexis était à quatre kilomètres environ. L'endroit est aisé à reconnaître; les arbres ont repoussé, mais ils y sont plus petits.

— Mon Père, vous avez assisté l'impératrice Yvana à ses derniers moments?

— Nous arrivâmes trop tard. Nous dûmes nous borner à veiller près d'elle et à essayer par nos prières, d'obtenir la résignation de son mari.

— Mon Père, d'où vient que, dans vos prières pour les morts, vous ne nommez jamais l'impératrice Yvana? J'ai remarqué que vous disiez dans vos oraisons: « Prions pour l'empereur, le prince impérial et

innimée, pour la transporter sous la tente, auprès d'Alexis, ton de douleur.

Pour toute réponse, le Supérieur des moines, esclaire d'une inflexible règle, mit sur ses lèvres deux doigts tremblants.

Il leva vers le ciel des yeux implorants, puis il reporta vers le jeune homme un regard d'une acuité singulière, un de ces regards qui vont à l'âme.

— Un geste brusque il saisit le bras de Georges, l'entraînant à travers un sentier à peine frayé; frère Joseph les précéda.

— Mon Père, suppliait Georges haléant d'angoisse, mon Père où allons-nous si vite... nous sommes sortis de l'enceinte du camp, n'est-ce pas?

Le moine eut un signe d'acquiescement.

Le sentier se terminait soudain, il venait mourir au pied d'une grosse roche moussue couverte de ronces.

Avec sa pioche frère Joseph écarta quelques lianes et avec les mains montra une dalle où se vissait un anneau.

— Ah! un souterrain s'ouvre là-dessous?

Un autre signe approbateur convainquit l'officier.

Frère Mark avait lâché la main de son compagnon, il posait à terre la longue corbeille destinée au transport des herbes, il y entassait du sable et de la mousse, il moulaient ainsi une sorte de forme humaine... puis, couvrant rapidement quelques branches d'arbres, il en couvrait le simulacre de corps fabriqué en hâte.

Frère Mark et frère Joseph prirent la manne chacun par un bout et minèrent une scène fictive d'enlèvement et de fuite à travers le souterrain.

— Ciel! s'écria Georges, je comprends. Vous avez soustrait la malheureuse jeune femme après sa mort apparente, qui n'était sans doute qu'une catalepse!

De nouveau le religieux posa ses doigts sur ses lèvres et sur celles du jeune homme pour lui imposer la même obligation de silence, puis ayant vidé la panetière et essayé la saucière qui coulait de son front, pût à remplir son devoir d'herboriste.

Et le fiancé de Mariska suivait les deux moines, l'âme ébranlée, le cœur palpitant. Il relâchait à l'aise la tragédie.

(A suivre.)